

SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Nous avons besoin de votre avis !

Les communes et Communautés de communes du Pays Lauragais se sont réunies en Syndicat Mixte pour élaborer un Schéma de COhérence Territoriale (SCOT) du Lauragais, document de planification qui va fixer les orientations de développement du territoire pour les 155 communes audoises, haut-garonnaises et tarnaises du périmètre à l'horizon des 15 à 20 prochaines années.

Après avoir travaillé sur l'identification des besoins et des enjeux du territoire inscrits dans le **Projet d'Aménagement et de Développement Durable**, les élus du SCOT souhaitent porter en débat le fruit de cette réflexion en allant à la rencontre des citoyens et des forces vives du territoire lors de réunions publiques. Cette phase de concertation est très importante pour que chacun apporte sa contribution à cet exercice prospectif.

A ce jour, une première réunion publique s'est tenue le 24 septembre 2009 à Revel et a réuni plus de 200 participants autour de

Georges MERIC, Président du Syndicat Mixte du SCOT Lauragais, Alain CHATILLON, sénateur-maire de Revel, et d'élus de la Communauté de communes Lauragais Revel Sorézois, qui ont présenté les principaux enjeux du SCOT et ses déclinaisons sur le territoire revélois.

Des réunions publiques sont programmées à l'échelle de chaque bassin de vie du Pays Lauragais :

le 26 novembre 2009 à 18h à Nailloux - Halle

le 1er décembre 2009 à 18h à Caraman - Halle Centrale

le 8 décembre 2009 à Castelnaudary à la Maison des Associations (heure et lieu à confirmer)

Les dates et lieux manquants vous seront annoncés dans la presse locale.

A cette occasion, vous pourrez voir l'exposition itinérante «Imaginer ensemble le Pays Lauragais de demain».

CONCERTATION SUR LE PROJET DE COHERENCE TERRITORIALE DU LAURAGAIS

Les grands enjeux pour le territoire Lauragais

1. Affirmer un modèle urbain : quantifier l'accueil démographique, proposer une organisation spatiale durable,
2. Promouvoir l'attractivité et définir des objectifs économiques quantitatifs et qualitatifs,
3. Offrir les meilleures conditions d'accueil : maîtriser l'urbanisation, prévoir logements, services et équipements en quantité, diversité et qualité,
4. Anticiper les besoins en matière de transports et favoriser les déplacements alternatifs à la voiture particulière,
5. Préserver les espaces agricoles et naturels et maîtriser les impacts environnementaux de l'urbanisation.

Pour plus d'information, toute suggestion ou donner votre avis, n'hésitez pas à vous adresser au **Syndicat Mixte du SCOT Lauragais / Pays Lauragais** par courrier ou par internet à :

Syndicat Mixte du SCOT Lauragais /
Association du Pays Lauragais
4 Place de la Mairie 11 320 Montferrand
Tél. 04.68.60.56.54.
Courriel : scot.lauragais@orange.fr

N'hésitez pas à consulter également notre site Internet : "<http://www.payslauragais.com>" et sa rubrique SCOT Lauragais sur laquelle vous pouvez télécharger le document de travail du Projet d'Aménagement et de Développement Durable

Les documents de travail SCOT sont également en consultation au siège de votre communauté de communes et accompagnés de registre de recueil de vos avis.